

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2-2025

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière par la soussignée, Chantale Guy, greffière par intérim de la Ville, de ce qui suit :

QUE, lors d'une séance du conseil municipal de la Ville de La Pocatière tenue le 7 avril 2025, ledit conseil a adopté le règlement numéro 2-2025 modifiant le règlement numéro 18-2024 établissant la tarification pour l'année 2025;

QUE tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal ou sur le site Internet de la Ville de La Pocatière;

QUE ledit règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à La Pocatière ce 9 avril 2025.

Chantale Guy
Greffière par intérim